

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Manifeste Inclusion organise la 2^e édition du Trophée de l'Entreprise Inclusive, sous le haut patronage du Secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées et en partenariat avec l'Inclusiv'Day.

Le Trophée de l'Entreprise Inclusive a vocation à valoriser les initiatives innovantes et inspirantes des entreprises qui s'engagent pour l'emploi des personnes en situation de handicap ! C'est un trophée organisé entre pairs : par des entreprises pour les entreprises.

Qu'il s'agisse de recrutement, de formation des jeunes, de collaborations avec le secteur adapté et protégé, d'accessibilité, de mobilisation des équipes, de maintien dans l'emploi... Toutes les initiatives qui concourent à favoriser l'intégration des personnes handicapées méritent d'être investiguées, approfondies et diffusées.

Avec ces trophées, le Manifeste Inclusion souhaite mettre en lumière ceux qui sortent des conformismes, mobilisent leurs équipes dans le but de dépasser les handicaps et en faire autant d'atouts et de favoriser ainsi l'intégration des personnes dans le tissu économique et productif.

Toute entreprise partageant les 10 engagements du Manifeste Inclusion, adhérente ou non à l'association, privée ou publique, peut concourir et envoyer sa candidature avant le vendredi 29 avril 2022.

Pour sa 2^e édition, le jury sera composé des entreprises lauréates 2021 (Microsoft, Capgemini, Recyclea, Vinci, Stef), de l'Agefiph, le Fiphfp, l'Arpejeh, la Fondation pour l'Audition et le Groupe les Echos – Le Parisien.

La remise de Trophées aura lieu le 3 juin prochain à Paris la Défense Arena, à l'occasion de l'Inclusiv'Day, le rendez-vous des entreprises inclusives et des innovations sociales, organisé par le Groupe Les Échos - Le Parisien.

CANDIDATEZ DES MAINTENANT ! OSER L'INCLUSION.

Fin des candidatures le 29 avril 2022



Appel aux candidatures pour l'édition 2022

Partagez les initiatives inclusives de votre entreprise !

Inclusion des jeunes | Maintien dans l'emploi | Recrutement | Accessibilité
Collaboration avec le secteur adapté et protégé

Fin des candidatures le vendredi 29 avril 2022

#ManifesteInclusion

Association Manifeste pour l'Inclusion des personnes handicapées dans la vie économique

Siège social : 33 Boulevard Barbès 75018 Paris

Tel : 06 47 28 91 80 - Email : jfeniger@manifesteinclusion.fr

www.manifesteinclusion.org

5 catégories de trophées

Pour sa deuxième édition, une nouvelle catégorie voit le jour : celle de l'« Innovation en matière d'accessibilité ».

- **Trophée de l'innovation en matière de Recrutement** : Installation de process inclusif plutôt que de sélection, recours aux nouvelles formes d'emploi : CDD tremplin, intérim, portage, alternance, emploi accompagné et mise en place de nouvelles formes d'organisation : mise en commun équipes, GIE intégratifs...
- **Trophée de l'Inclusion des jeunes** : Collaboration avec le milieu éducatif, mise en place de formations adaptées à certaines spécificités (ou formation des jeunes), offre de stages à l'intention des jeunes en situation de handicap, accueil d'élèves dans l'entreprise, présentation des métiers aux jeunes...
- **Trophée de la Collaboration innovante avec le secteur adapté et protégé** : Participation et développement des consortiums inclusifs, recours à la co-traitance, Investissements innovants, créations de filiales de sociétés privées ayant le statut d'entreprises adaptées, utilisation de la place de marché de l'inclusion, mise en œuvre d'appels d'offres privilégiant les entreprises employant des personnes handicapées...
- **Trophée du Maintien dans l'emploi** : Adaptation des organisations mettant en œuvre des dispositions innovantes concernant les structures, les statuts, les process, favorisant le maintien des personnes en situation de handicap et associant les équipes, les managers et les représentants du personnel
- **Trophée de l'innovation en matière d'accessibilité** : Toutes les initiatives physique ou numérique qui favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap : télétravail, aménagement de poste, agilité des contextes de travail (digitalisation, numérisation, intelligence artificielle)

Critères de sélection

La valeur des projets présentés peut s'apprécier selon divers angles de vue. Les Trophées de l'entreprise inclusive en privilégient certains :

- La priorité à l'emploi : direct ou indirect
- Le caractère innovant
- L'impact
- L'association de partenaires
- L'exemplarité

A propos du Manifeste Inclusion

La mission du Manifeste Inclusion est de mobiliser les dirigeants d'entreprise afin d'engager leurs organisations et leur environnement en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Convaincue que l'emploi est un vecteur d'inclusion, l'association œuvre pour intégrer chacun avec ses différences dans la vie économique et faire de cette diversité une véritable force. Ses objectifs : faciliter l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et d'initiatives novatrices ; créer des synergies entre les opérateurs institutionnels, associatifs et le monde des entreprises.

Aujourd'hui une centaine d'entreprises de tous secteurs ont signé le Manifeste Inclusion et rejoint l'association. Ensemble, osons l'inclusion et faisons bouger l'emploi des personnes en situation de handicap !

Les 10 engagements du Manifeste Inclusion

1. L'accueil des élèves handicapés dans nos entreprises, dès le stage de 3ème, pour leur permettre d'imaginer clairement un futur professionnel et d'orienter leurs études.
2. L'accès des élèves et étudiants handicapés au monde de l'entreprise notamment par la voie de l'apprentissage, de l'alternance et du stage en entreprise.
3. L'accès à l'entretien de recrutement pour toute candidature de personnes handicapées ayant le profil et les compétences pour tous les postes disponibles.
4. La mise en œuvre régulière d'actions internes de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations à l'égard des personnes handicapées.
5. La mobilisation de tout nouveau collaborateur autour des enjeux du handicap en entreprise lors de son accueil et de son parcours d'intégration.
6. L'optimisation de l'accès aux outils d'entreprise, notamment numériques, aux personnes en situation de handicap.
7. L'intégration de « l'accessibilité numérique » dans la conception des schémas directeurs des systèmes d'informations, et le développement des solutions numériques.
8. Le développement des engagements économiques avec les Entreprises Adaptées, les Etablissements Spécialisés d'Aide par le Travail et les Travailleurs Indépendants Handicapés dans le but de leur confier des commandes et des missions de sous-traitance répondant à nos exigences de qualité.
9. Le développement de passerelles avec les entreprises adaptées et ESAT afin de permettre l'intégration de personnes handicapées dans toutes les entreprises.
10. L'intégration de critères sociaux relatifs au handicap et à l'inclusion dans les appels d'offre et les prérequis pour y souscrire, afin d'engager l'ensemble de nos partenaires dans cette approche inclusive.

A propos de l'Inclusiv'Day

Inclusiv'Day est le rendez-vous des entreprises inclusives et des innovations sociales. Il a pour mission d'accompagner les entreprises dans le recrutement, le management, les achats et la sous-traitance responsable, pour l'insertion des publics en situation de fragilité vis-à-vis de l'emploi. Cette journée unique est conçue comme un lieu de réflexion, de partage de bonnes pratiques et de formation.